

Plan de travail pour le 04/06

Attention, lorsque votre enfant est dirigé vers un site internet, il est conseillé de ne pas le laisser seul pour naviguer.

1 Rituel - Souviens-toi

① **Conjuguer** le verbe venir au présent de l'indicatif, au futur et à l'imparfait.

② Manon a 26 mois. **Indique** son âge en années et en mois.

Son grand frère fête ses 3 ans. **Combien de mois a-t-il de plus qu'elle ?**

③ **Problème**

Marie est partie travailler pendant 4 ans au Mexique. Aline, elle, est partie pendant 30 mois. Quant à Valérie, elle est partie pendant 300 jours.

Laquelle est partie le plus longtemps ?

2 Français - Conjugaison le passé composé

a. Découverte de la leçon

- Nous abordons la dernière notion de l'année en conjugaison, le passé composé. Comme son nom l'indique, c'est un temps du passé. Mais pourquoi « composé » ?
- **Regarde** la rubrique « Petit problème » en page 84 de ton manuel Interlignes. Réponds aux questions du « construisons la règle ».
- **Visionne** la vidéo de la série Les Fondamentaux du Réseau Canopé

<https://lesfondamentaux.reseau-canope.fr/video/un-passe-compose.html>

- **Lis** la leçon page 86 de ton manuel.

As-tu compris maintenant pourquoi il s'agit du passé composé ? C'est parce qu'il se construit avec 2 mots : l'auxiliaire être ou avoir + le participe passé du verbe.

B. Exercices

- **Manuel Interlignes :**

Faire le test p 84

- **Exercice 2**

Recopie les verbes au passé composé.

1. Papa a dormi pendant des heures.
2. La poule a pondu un oeuf.
3. Tu es rapide.
4. Je le laisse parler.
5. Les alpinistes ne se sont pas perdus.

- **Exercice 3**

Relie les verbes au passé composé à leur infinitif.

J'ai appris mes leçons.

•

• tenir

Ils ont fait une promenade.

•

• éteindre

On a tenu la traîne de la mariée.

•

• apprendre

Nous avons éteint la lumière.

•

• faire

3 Mathématiques- Grandeurs et mesures les mesures de contenances

a. Découverte de la notion

- Nous allons parler de quantités de liquide : nous allons donc parler de contenances.
- **Regarde**, en page 78 de ton manuel, l'illustration de la rubrique « cherchons ensemble ».

Les unités de mesures qui figurent sur les étiquettes des bouteilles ne sont pas les mêmes. Sur les grandes bouteilles, il y a un « L » pour « litre », sur les petites il est indiqué « cL » pour « centilitre ».

Les petites bouteilles contiennent moins de liquide que les grandes : une petite contenance se mesure en centilitre et une plus grande contenance en litre.

Avec l'accord de tes parents, bien sûr, essaie de faire les manipulations suivantes : tu as besoin d'une bouteille de 1 L vide, d'une bouteille d'eau de 50 cL et d'un gobelet de 2 dL (décilitre) (c'est la contenance d'un verre ordinaire).

① **Verse** le contenu de la bouteille d'eau de 50 cL dans la bouteille de 1 L. **Marque** la graduation sur la bouteille et écris « 50cL » sur ce premier trait.

Transvase une seconde fois 50 cL dans la bouteille de 1 L et trace la graduation. Note 100 cL (50cL + 50 cL) au-dessus du trait.

Tu constates que 50 cL est contenu 2 fois dans 1 L donc $100 \text{ cL} = 1 \text{ L}$.

② A présent, **remplis** la bouteille de 1 L avec le gobelet de 2 dL et **gradue** ainsi de 2 dl en 2 dl.

Tu constates que 2 dL est contenu 5 fois dans 1 L. Donc $10 \text{ dL} = 1 \text{ L}$.

Ainsi $1 \text{ L} = 10 \text{ dL} = 100 \text{ cL}$

- Lire la leçon p 78.

B. Exercices

Manuel A portée de maths

Exercices 1 et 2 p 78

4 EMC Permis piéton

Aujourd'hui nous allons apprendre à marcher sur le trottoir.

- **Regardez** les épisodes 5 « circuler sur le trottoir » et 6 « sur la chaussée » de la série *Rue Tom et Lila* en cliquant sur les liens ci-dessous :
<https://www.lumni.fr/video/circuler-sur-le-trottoir#containerType=program&containerSlug=rue-tom-lila>
<https://www.lumni.fr/video/marcher-sur-la-chaussee#containerType=program&containerSlug=rue-tom-lila>
- **Lisez** les pages ci-dessous du livret « Permis piéton » et retenez les points signalés par la bulle « à retenir ».
- Pour vous entraîner, **jouez** à repérer les dangers sur le trottoir, en cliquant sur le lien ci-dessous :
<http://www.mobilipass.fr/sur-le-trottoir.htm>

Il y a aussi des informations pour les parents.

LE TROTTOIR, COMMENT ÇA MARCHE ?

EN VILLE

Tu dois marcher sur le trottoir, mais tu n'y es jamais complètement en sécurité.
Marche du côté des bâtiments, ou au milieu du trottoir.



“ Sur un trottoir étroit : marche derrière les autres piétons, en file indienne. ”



Si tu rencontres un obstacle, ne descends pas sur la chaussée : contourne-le du côté des bâtiments.

À RETENIR

- Marche toujours sur le trottoir. Ne descends jamais sur la chaussée.
- Marche du côté des bâtiments ou au milieu du trottoir.
- Évite de marcher et de stationner sur le bord du trottoir : c'est une zone à risques.
- Si le trottoir est encombré ou en travaux, fais le bon choix pour ta sécurité.



“ Évite de marcher sur le bord du trottoir : c'est une zone à risques. ”

Des travaux bouchent complètement le trottoir et l'empêchent de continuer ton chemin habituel ou de passer en fauteuil roulant.

S'il y a une voie temporaire prévue pour les piétons, c'est-à-dire un changement d'itinéraire protégé, prends-le.

Si rien n'est prévu, fais demi-tour pour traverser au passage piétons, même si tu trouves qu'il est loin.



LES PIÈGES DU TROTTOIR

Parfois des véhicules ont le droit de rouler sur les trottoirs :

- ce sont ceux qui sortent des garages.
- ceux qui se garent sur les trottoirs où le stationnement est autorisé,
- les cyclistes qui roulent sur la bande cyclable peinte en vert.

À RETENIR

- Repère les zones où les véhicules ont le droit de rouler sur le trottoir.
- Méfie-toi des véhicules qui peuvent surgir à tout instant !



“ La bande cyclable, c'est la chaussée des vélos ! Attention : un vélo ou une trottinette, on ne l'entend pas venir ! ”

LE BORD DU TROTTOIR

Parfois, des conducteurs montent sur le bord du trottoir pour stationner ou manœuvrer. Le bord du trottoir est une zone à risques.



“ Surveille tous les véhicules surtout s'ils reculent ! En marche arrière, les conducteurs sont gênés et peuvent ne pas te voir. ”

LES SORTIES DE GARAGE

Les véhicules ont le droit de traverser le trottoir pour entrer ou sortir d'un garage. Les sorties de garage sont des zones à risques.



LES BANDES CYCLABLES

Les bandes cyclables sont des zones réservées aux vélos. Ne marche pas dessus et traverse-les comme des chaussées.



ET S'IL N'Y A PAS DE TROTTOIR ?

À LA CAMPAGNE

À la campagne, les routes n'ont pas toujours de trottoir, elles sont faites principalement pour les véhicules. C'est particulièrement dangereux car il n'y a pas de zone réservée aux piétons. Les conducteurs roulent plus vite qu'en ville, ils ne s'attendent pas toujours à voir des piétons.

Marche à gauche, sur le bas-côté, le plus loin possible de la chaussée. Dans certains cas tu entends les véhicules avant même de les voir.



Une voiture qui arrive en haut d'une côte ne te voit qu'au dernier moment.



Attention, les virages à gauche sont plus dangereux que les virages à droite.



“ Dans les deux cas, concentre-toi pour essayer d'entendre les véhicules avant de les voir. ”

À RETENIR

- S'il n'y a pas de trottoir, marche toujours sur le bas-côté. Même si tu es gêné pour avancer, reste le plus loin possible de la chaussée.
- Marche du côté gauche, face à la circulation, sauf dans le cas d'un obstacle ou d'un danger. Là, tu dois marcher du côté droit.
- Les virages et les sommets de côtes sont des zones à risques.



“ Pour être mieux vu, porte un gilet rétro-réfléchissant ou, à défaut, des vêtements clairs. ”



Quand il fait noir, ou par mauvais temps, tu dois être plus attentif et plus visible ! Eloigne-toi de la chaussée le plus possible. Quand un véhicule approche, tu vois ses phares bien avant que le conducteur ne te voie : ne le quitte pas des yeux, et mets-toi à l'abri pendant qu'il te dépasse.